

AFT



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNOSTRA



Comment animer les addictions dans son entreprise ?

HYGIÈNE de vie & sécurité routière



**Prévention des addictions
dans le transport routier**

Le 16 Octobre 2014

Artigues-Près-Bordeaux

de 9H à 10H Les addictions, c'est quoi ? Présentation d'outils de prévention :

- définition des addictions par le Médecin ?
- la campagne de prévention de l'AFT
- les questions que se posent les entreprises ? (Nourredine ZIANE TMTA, Béatrice GAGNIEUX et Pascal FAVRE CITRAM)
- ANPAA, les addictions : un projet global

Animé par Marceau NICOLAS NELSON de DHL.

de 10H à 11H : les ateliers :

Atelier 1 : la conduite, le cerveau et les médicaments par Michel FRANCO, Médecin.

Il est parfois nécessaire de prendre des médicaments pour se soigner. Quels sont ceux qui perturbent notre cerveau et, par suite, nos capacités de conduite? Comment les repérer ? Que devons-nous demander à notre médecin?

Atelier 2 : Peut-on consommer de l'alcool sans risque ? par l'ANPAA.

Cet atelier centré sur les consommations d'alcool permet de travailler les notions de modération, d'impact sur la conduite et des risques pour la santé pour soi et les autres.

Atelier 3 : Dans quel état, j'erre ? Atelier sensoriel par l'ANPAA.

Cet atelier permet d'appréhender certains effets de consommation de produits psychoactifs (dont le cannabis) sur les aptitudes au travail.

Atelier 4 : Je teste mes connaissances par KLESIA.

de 11H à 12H Débat sur les aspects juridiques et la problématique des addictions dans les entreprises par Maître Philippe HONTAS, avocat.

- Comment faire face à une conduite addictive, quels sont les droits et les obligations respectives de l'entreprise et des salariés ?
- Pourquoi, comment et avec qui mettre en place les procédures de prévention ?
- Comment mettre en place, adapter et utiliser le règlement intérieur et les nouvelles possibilités offertes par le décret du 1er juillet 2014 ?
- Comment organiser des tests de dépistage en cas d'usage de cannabis ?
- Quelles réponses juridiques peut-on apporter à des comportements à risque ?

et bien d'autres questions que vous pourrez poser

de 12 H à 13 H Cocktail de clôture.

Vous pourrez découvrir l'exposition « Alcool, autres drogues et risques professionnels » de l'ANPAA, le centre de ressources et le point juridique.